

Automobile



Photo ER/Éric DUBOIS

GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU

Ludovic Jeudy remporte le 31^e rallye de Meuse

CFA Européen
Louis Prioux
Bar-le-Duc
4 rue Antoine Duranne 55000
Portes Ouvertes

Samedi
11
Mars

9h-12h
13h30-17h

renseignez-vous ☎ 03.29.79.47.13
accueil@cfa-europeen-louis-prioux.fr
www.cfa-europeen-louis-prioux.fr

343113600

BAR-LE-DUC

3M d'euros pour rénover l'école Jean-Errard

> PAGE 14

SOCIAL

Retraites : les perturbations à attendre en Lorraine

> PAGE 6

MEUSE

Une préfète passionnée par les chapeaux

> DERNIÈRE PAGE



Photo ER/Jean-Noël PORTMANN



Améliorer l'état des rivières

MEUSE

Des syndicats mixtes meusiens ont conventionné avec l'agence de l'eau Seine-Normandie pour des aménagements sur les rivières. Photo ER/Frédéric MERCENIER

> PAGES 2-3

RÉGION
ACTION
RÉACTION !

Artisans et commerçants,
la Région vous aide à remplacer votre matériel énergivore
et à réduire vos dépenses énergétiques.

Plus d'informations sur grandest.fr

La Région
Grand Est

MEUSE

Convention eau et climat : quel bénéfice pour l'Aire et ses affluents ?

Deux syndicats mixtes meusiens compétents sur l'aménagement de l'Aisne, de l'Aire et de leurs affluents ont conventionné avec l'agence de l'eau Seine Normandie pour des aménagements sur les rivières. Exemple avec l'Ezrule pour en deviner la nécessité.

Bienvenue sur les rives de l'Ezrule, « la plus belle rivière de Meuse ». Philippe Adam, Meusien d'adoption, en est convaincu, poussant l'emphase jusqu'à la considérer comme l'une « des plus belles de Lorraine ».

Technicien rivière pour le syndicat mixte d'aménagement de l'Aire et ses affluents, il imagine son travail comme étant celui du « docteur de la rivière ».

Deux intercommunalités ont confié la compétence de la ges-

tion des milieux aquatiques à ce syndicat mixte qui gère 450 km de cours d'eau. « La priorité, c'est d'assurer la continuité écologique », assure-t-il en évoquant un partenariat avec les agriculteurs locaux afin d'aménager et clôturer les berges de la rivière. « C'est une première en Meuse », se réjouit-il.

Préserver les zones humides

Outre le fait d'assurer la continuité écologique, il doit s'assurer de la bonne qualité de l'eau et de la préservation des zones humides, qui permettent aussi le développement d'auxiliaires de culture. Et c'est là que ce partenariat prend tout son sens. « Une vache laitière qui pâture dans une zone humide peut développer des mammites qui détérioreraient la qualité du lait. Mais on a aménagé des

passages à gué pour les cheptels », sur les 17 km de travaux entrepris qui auront duré quelques mois pour un montant total de 300000€.

Une action conjointe

Assurés par les chantiers du Barrois, ces travaux ont été permis par une précédente convention eau et climat Aisne amont, signée en partenariat avec le syndicat mixte d'aménagement de la vallée de l'Aisne supérieure et l'entente Oise-Aisne, un établissement public territorial de bassin qui regroupe quinze unités hydrographiques, dont celle de l'Aisne amont. « Nos travaux ont été financés à 80 % par l'agence de l'eau Seine-Normandie. » Cette même agence qui porte le nouveau contrat pour une durée de trois ans. « C'est vraiment l'intérêt du Contrat territorial eau et climat. Il permet une action conjointe avec un financement conjoint. »

La vie dans les méandres

« L'eau, c'est le seul élément contre lequel on ne peut rien », rappelle Philippe Adam dont le travail consiste à préserver son rôle filtrant. « L'eau, elle passe où elle veut. » Pour cela, son intervention est nécessaire, notamment pour appuyer la végétalisation des berges. « Il s'agit d'avoir un système racinaire qui va les consolider et les protéger face à l'érosion », explique-t-il. Ce qu'on appelle la ripisylve assure un bénéfice secondaire : prévenir des risques de crues en freinant la vitesse des cours d'eau. Les techniciens privilégient une eau vivante, des rivières riches de méandres « qui vont se diversifier ».

Intervenir humainement sur un milieu naturel relève l'incongruité d'une situation d'ur-



Découverte du ruisseau l'Ezrule à partir de Rumont (77) vers Erize-la-Petite. « La plus belle rivière de Meuse », selon Philippe Adam, technicien rivière de chez SM3A, Syndicat Mixte Aménagements de l'Aire et de ses Affluents. Photo ER/Frédéric MERCIER

gence et la nécessité d'engager des moyens afin de préserver la ressource. Les 4,5 millions d'euros compris dans le nouveau contrat territorial devraient appuyer les aménagements futurs et impérieux sur les cinquante-six cours d'eau gérés par Philippe Adam et le SM3A.

Jean-Baptiste MARTIN

La gestion du ruissellement au cœur des enjeux

Agir sur les cours revient à associer le curatif et le préventif. Le deuxième volet se déploie dans la convention à travers la prévention des inondations et du ruissellement. « Un souci permanent », assure même le président du SM3A, Jean-François Lamorlette. Quand le dérèglement climatique n'est jamais très loin...

Sur l'ensemble du bassin, le département de la Meuse a transféré la compétence du ruissellement à l'entente Oise-Aisne. Le syndicat mixte mène différents travaux concernant cette problématique qui ne doit pas être confondu avec celle de l'inondation, même si l'un engendre

l'autre. « Pour éviter le ruissellement, il faut agir sur les versants et tout faire pour que l'eau s'infilte dans les sols », indique Gauvain Demaux. Selon lui, il convient de « remettre l'agronomie au cœur de la gestion » afin de lutter efficacement contre le phénomène de coulée de boue qui dégrade la qualité de l'eau et engendre potentiellement une montée du volume favorisant les risques d'inondations. « Tout est lié. En intervenant sur la gestion des milieux aquatiques, on lutte aussi contre le ruissellement et les risques d'inondations », souligne également Philippe Adam, technicien rivières pour le SM3A.

La nouvelle convention territoriale Eau et climat en chiffres

■ 3 Le contrat territorial Eau et Climat « Aisne amont » a été signé par trois syndicats mixtes. L'entente Oise Aisne, compétente sur l'ensemble du bassin-versant des deux rivières et de leurs affluents pour la prévention du ruissellement, est associée à deux syndicats mixtes meusiens : le SMAVAS (syndicat mixte d'aménagement de la vallée de l'Aisne supérieure) et le SM3A (syndicat mixte de l'aménagement de l'Aire et de ses affluents) s'occupant tous les deux de la gestion des milieux aquatiques, et de la prévention inondation également pour le SMAVAS.

■ 15 Le bassin-versant de l'Oise est subdivisé en 15 unités hydrographiques. Les deux syndicats mixtes gèrent les rivières meusiennes sur l'unité Aisne amont.

■ 4,5 Le contrat a été signé pour une durée de quatre ans. Il est financé par l'agence de l'eau Seine-Normandie qui met en œuvre la politique de l'eau sur l'ensemble du bassin auquel appartiennent l'Oise, l'Aisne, l'Aire et leurs affluents. Le montant total des actions prévues se chiffre à 4,5 millions d'euros (HT). « C'est un contrat ambitieux », relève Pascale Mercier, directrice territoriale des vallées d'Oise de l'agence de l'eau Seine-Normandie.

■ 1 730 À deux eux, le SMAVAS et le SM3A s'occupent de près de 1 730 km de cours d'eau sur leurs territoires. Une gestion des eaux concernant 137 communes. Loin d'être une simple goutte d'eau au cœur du bassin Oise-Aisne comprenant 9 000 km de rivières et affluents.



La nouvelle convention eau et climat a été signée le 16 février par trois syndicats mixtes : l'Entente Oise Aisne, le SMAVAS et le SM3A. Photo ER/Jean-Baptiste MARTIN

■ 2026 Le contrat a été élaboré à la suite de diagnostics de territoire effectués sur l'ensemble des bassins par les techniciens de rivières des différents syndicats mixtes l'an passé. Des états des lieux essentiels afin de prévenir les

risques en matière d'inondations mais également afin de garantir le maintien en « bon état » des captages et nappes phréatiques conformément à la directive européenne « eau potable ». Il court jusqu'en 2026.

J-B.M.

La restauration du milieu aquatique au cœur des missions du SMAVAS

Pour le syndicat mixte d'aménagement de la vallée de l'Aisne supérieure, la nouvelle convention eau et climat signée en février va permettre d'engager encore davantage de chantiers. Possédant l'intégralité de la compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), le syndicat mixte va pouvoir investir une vingtaine d'ouvrages sur le bassin, majoritairement sur la Biesme, afin de « restaurer la continuité écologique ».

L'exemple de la Biesme

Technicien rivière, Gauvain Demaux a l'ambition de « décloisonner 100 km de cours d'eau » sur les quatre années à venir, tout en continuant à travailler sur les zones humides, notamment à travers un inventaire sur le territoire,



Gauvain Demaux, technicien rivières pour le SMAVAS. Photo ER/Jean-Baptiste MARTIN

mené de concert avec le syndicat mixte d'aménagement de l'Aire et de ses affluents. Le technicien rivière le reconnaît : « On travaille beaucoup sur la restauration du milieu aquatique. » Et c'est de là que toutes les compétences découlent...

Aménager un cours d'eau revient à assurer son écoulement, aménager des méandres si possible pour rompre définitivement avec la vocation strictement hydraulique des décennies et siècles précédents.

À ce titre, la Biesme fait figure d'exemple. « Lidée, c'est de ne plus "tirer tout droit" », sourit-il en évoquant les aménagements ayant jadis été réalisés sur la rivière permettant un meilleur acheminement de marchandises vers l'Aisne dans laquelle la rivière se jette. « Elle avait été redressée à ce titre il y a 300 ans. »

Une gestion différenciée

Aujourd'hui, d'autres impératifs – à commencer par des risques de ruissellement ou d'inondations plus prononcés – induisent un changement de paradigme.

« Nous travaillons à reconnecter les cours d'eau à leurs lits majeurs. » Autrement dit, reprendre naturellement le fil de l'eau.

« Nous sommes moins concernés par les risques d'inondations que des villes comme Compiègne », reconnaît-il. Néanmoins, le syndicat met en place – ce qu'il nomme – une « gestion différenciée » afin de cerner les enjeux et les risques, tronçons par tronçons.

Quelque 3M€ sur les 4,5 du contrat devraient revenir au SMAVAS pour mener à bien ces projets.

J-B.M.

L'info illustrée

Sur les bords de la Biesme...



Continuité écologique, mode d'emploi

Traçant la frontière entre la Meuse et la Marne, la Biesme possède des ouvrages qu'il a fallu détruire, comme une ancienne réserve incendie inactive et qui occasionnait 500 mètres de « rivière morte ».



Des obstructions artificielles

Afin de rétablir la continuité de la rivière permettant la libre circulation des poissons et des sédiments oxygénant l'eau, le SMAVAS a dû vieux ouvrages obsolètes ont dû être tombés sur la Biesme.



Resserer le lit de la rivière

Afin d'assurer un meilleur débit de l'eau, garant de sa qualité, les lits sont parfois resserrés artificiellement. La végétation sur les berges, la ripisylve, les assoit par un système racinaire qui permet de lutter contre leur érosion.

MEUSE

Livraison - Service Clients :

lerabonnement@estrepubliain.fr

0 809 100 399 Service gratuit

Rédactions

Bar-Le-Duc

31 Place Reggio

03 29 79 40 36

lerredacbar@estrepubliain.fr

Verdun

65 rue Mazel

03 29 86 12 49

lerredacver@estrepubliain.fr

Retrouvez-nous également

sur facebook

www.facebook.com/lestrepubliainbarleduc/

www.facebook.com/lestrepubliainverdun/

ALERTE INFO

Vous êtes témoin

d'un événement,

vous avez une info

Contactez le

0 800 082 201 Service à appel

ou par mail à lerflirouge@estrepubliain.fr